

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du jeudi 26 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

**Etaient présents :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, DORDE Maéva, LACOUT Philippe, SIMON Raphael

**Absents représentés :** SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par VALLAURI Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par ARIS Georges,

**Absents excusés :** DOTTAIN Laurence, BEUGNIET Pierre

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

### Délibération n°: 25 06 17

#### Objet :

**Actualisation des redevances taxi pour 2026**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 25 juin 2023 fixant le montant de la redevance annuelle pour la place de parking de taxi à 1 955 €.

A compter de l'année 2026, compte tenu de l'inflation et que ce montant n'a pas été revalorisé depuis deux ans, il propose à l'assemblée de fixer ce montant à 2 500 €

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

Fixe la redevance annuelle de la place de parking de taxi à compter du 01<sup>er</sup> janvier 2026 à 2 500 €.

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 20

**Pour :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, DORDE Maeva, LACOUT Philippe, SIMON Raphael, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 07/07/2025

006-210600573-20250626-250617-DE  
Reçu le 04/07/2025 p. 1  
Publié le 04/07/2025

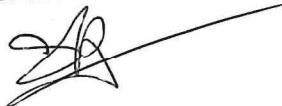
représenté par Vallauri Jean-Claude, BRACCO Patrice représenté par SABLAYROLLES Rolande, VRIGNON Bertrand représenté par NITART France, ANTHOINE-SAVARY Kathia représentée par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représentée par ARIS Georges,

Contre : LUPOTTO Gérard

Abstentions:/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE  
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 07/07/2025

AR Prefecture

006-210600573-20250626-250617-DE  
Reçu le 04/07/2025  
Publié le 04/07/2025